CPFP La Rouatière

DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT **ÉDUCATIF ET SOCIAL**

Construisons ensemble votre parcours et votre réussite!







OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner les personnes vulnérables et/ou en situation de handicap, dans tous les actes de la vie quotidienne, les activités sociales. les loisirs...

PROGRAMME:

Travailler en équipe et en réseau

Le cursus de formation DEAES comprend

- Accompagner pour favoriser le maintien de
- l'autonomie
- Veiller à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne
- Prendre en compte les spécificités en fonction du lieu de cet accompagnement : à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire

525 h de formation théorique comprenant :

- 14 h de détermination de parcours
- 7 h de validation de parcours
- 504 h de cours

840 h en 2 ou 3 stages (voie directe)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apprenant est appréhendé dans sa globalité. Il s'agit de lui permettre de développer ses compétences dans tous les domaines de formation, au travers de diverses méthodes et techniques pédagogiques en fonction des contenus

140 h hors de l'établissement employeur pour les salariés

Le DEAES présente un socle commun et une spécialité au choix:

- -Accompagnement de la vie en structure collective
- -Accompagnement de la vie à domicile
- -Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

La formation théorique et pratique se décompose en 4 domaines de formation (DF).

- d'enseignement.
- La pédagogie de l'alternance associe pleinement les sites qualifiants partenaires à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire, permettant une combinaison harmonieuse des savoirs théoriques et pratiques. Cette approche dynamique de la formation contribue à la construction de l'identité professionnelle des stagiaires, ainsi qu'à leur intégration réussie dans leur futur milieu de travail.
- . DF1 « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » : 140h dont 126h d'enseignements de socle commun et 14h d'enseignements de spécialité
- DF2 « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité »: 161h dont 98h d'enseignements de socle commun et 63h d'enseignements de spécialité
- DF3 » Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés »: 91h dont 63h d'enseignements de socle commun et 28 h d'enseignements de spécialité
- DF4 « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne »: 112h dont 70h d'enseignements de socle commun et 42h d'enseignements de spécialité









- Une session **"en voie directe"** par an d'Août à juin dans le cadre du Quota Région
- Une session pour les "Situation d'Emploi" sur 18 mois de Juin à Novembre (N+1)
- Une session pour les "Apprentissage" sur 18 mois de Juin à Novembre (N+1)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission en formation est subordonnée à une sélection.

La sélection d'entrée en formation comprend une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite est composée d'un questionnaire de dix questions orientées sur l'actualité sociale (durée de l'épreuve 1h30). L'épreuve est notée sur 20 points. L'admissibilité est prononcée à partir de la note de 10/20

CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir 18 ans

Contact

Site Perpignan:

Mme Aroussiak Emile-Woldemard (Secrétaire administrative) DEAES Région

Mme Jessica Aymerich (Secrétaire administrative) DEAES Situation d'emploi

TEL: 04 68 51 15 29

COÛT ET FINANCEMENT

Les frais pédagogiques de la formation « Voie directe » sont pris en charge par Le

Conseil Régional Occitanie (hors droits d'inscription, frais de scolarité, de demipension et d'hébergement supportés par le stagiaire.)

Les frais pédagogique de la formation en « **Situation d'Emploi** » sont pris en charge par l'OPCA (y compris, éventuellement les droits d'inscription, les frais pédagogique.)

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Télécharger le dossier d'inscription sur le site du Centre de Formation www.larouatiere.com Et le renvoyer dûment complété à :

> CPFP La Rouatière 1 rue Charles Percier 66000 Perpignan

Dépôt du dossier et mode de financement : Contacter le secrétariat (secretariat.perpignan@larouatiere.com)

CERTIFICATIONS

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est effectuée tout au long de leur parcours de formation par les établissements de formation.

Chaque domaine doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne au moins égale à 10/20 pour ce domaine.













